AVIS DES SOCIÉTÉS

Etats Financiers

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport-BP129- 1080 Tunis

La société « ENNAKL AUTOMOBILES », publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés aux arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025 qui se tiendra le 29 Avril 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Khaled MNIF« BDO Tunisie » & Jamel MZIOU« Expert-Partners ».

BILAN
ENNAKL AUTOMOBILES
Arrêté au 31 Décembre 2025
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés :			
Immobilisations incorporelles		5 149 941	5 176 551
Moins : Amortissements		(5 043 813)	(4 436 943)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	**(A-1)**	*106 128*	*739 608*
Immobilisations corporelles		118 690 985	113 407 172
Moins : Amortissements		(54 838 668)	(50 136 470)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	**(A-1)**	*63 852 317*	*63 270 702*
Participations et créances liées à des participations		72 087 348	72 087 348
Moins : Provisions		-	-
TOTAL NET	**(A-2)**	*72 087 348*	*72 087 348*
Autres immobilisations financières		1 249 111	1 388 439
Moins : Provisions		(398 517)	(389 630)
TOTAL NET	**(B-1)**	*850 594*	*998 809*
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :		*72 937 942*	*73 086 157*
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES		*136 896 387*	*137 096 467*
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		**136 896 387**	**137 096 467**
ACTIFS COURANTS			
Stocks		175 832 585	135 920 362
Moins : Provisions		(2 306 059)	(1 324 487)
TOTAL STOCKS NETS :	**(B-2)**	*173 526 526*	*134 595 875*
Clients et comptes rattachés		96 045 419	69 988 316
Moins : Provisions		(2 157 674)	(2 253 670)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES NETS :	**(B-3)**	*93 887 745*	*67 734 646*
Autres Actifs courants		24 470 384	14 486 256
Moins : Provisions		(2 473 805)	(2 706 364)
TOTAL DES AUTRES ACTIFS COURANTS NETS :	**(B-4)**	*21 996 579*	*11 779 892*
Liquidités et équivalents de liquidités	**(B-5)**	10 197 824	29 739 516
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		**299 608 674**	**243 849 929**
TOTAL DES ACTIFS		**436 505 061**	**380 946 396**

BILAN
ENNAKL AUTOMOBILES
Arrêté au 31 Décembre 2025
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves et Autres capitaux propres		138 570 463	122 080 463
Fonds social		1 253 293	746 597
Résultats reportés		3 970	2 051
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE :		**169 827 726**	**152 829 111**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE :		**51 585 742**	**44 218 473**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION :	**(B-6)**	**221 413 468**	**197 047 584**
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	**(B-7)**	391 080	1 493 158
Provisions pour risques et charges	**(B-8)**	6 218 178	6 376 500
Dépôts et cautionnements reçus		12 000	12 000
Autres passifs non courants	**(B-9)**	593 497	651 082
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :		**7 214 755**	**8 532 740**
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	**(B-10)**	187 696 141	149 610 970
Autres passifs courants	**(B-11)**	19 078 619	16 517 719
Concours bancaires et autres passifs financiers	**(B-12)**	1 102 078	9 237 383
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		**207 876 838**	**175 366 072**
TOTAL DES PASSIFS :		**215 091 593**	**183 898 812**
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :		**436 505 061**	**380 946 396**

ETAT DE RESULTAT
ENNAKL AUTOMOBILES
(Modèle de référence)
Pour la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
(Exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Revenus	**(R-1)**	615 041 123	594 989 200
Coût des ventes	**(R-2)**	(506 372 073)	(494 504 146)
MARGE BRUTE		*108 669 050*	*100 485 054*
Frais de distribution	**(R-3)**	(39 248 122)	(39 033 021)
Frais d'administration	**(R-3)**	(15 916 098)	(15 668 823)
Autres produits d'exploitation	**(R-4)**	4 022 019	4 297 982
Autres charges d'exploitation	**(R-5)**	(1 765 019)	(1 057 097)
RESULTAT D'EXPLOITATION		*55 761 830*	*49 024 095*
Charges financières nettes	**(R-6)**	(1 670 340)	(4 347 724)
Produits des placements	**(R-7)**	20 408 933	16 750 039
Autres gains ordinaires	**(R-8)**	2 274 710	1 725 241
Autres pertes ordinaires	**(R-9)**	(298 936)	(1 912 407)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		*76 476 197*	*61 239 244*
Impôt sur le résultat	**(R-10)**	(24 890 455)	(17 020 771)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		*51 585 742*	*44 218 473*

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
ENNAKL AUTOMOBILES
(Modèle autorisé)
Au 31 Décembre 2025
(Exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	**(B-6)**	51 585 742	44 218 473
Dotations aux amortissements	**(A-1)**	6 355 205	6 300 030
Dotations nettes aux Provisions	**(F-1)**	503 581	(2 943 100)
Variation des :			
- Stocks	**(F-2)**	(39 912 223)	18 261 412
- Créances	**(F-3)**	(26 057 103)	(17 151 772)
- Autres actifs	**(F-4)**	(9 840 585)	(1 264 132)
- Fournisseurs	**(F-5)**	38 085 171	(3 679 331)
- Autres passifs courants	**(F-6)**	2 560 900	1 368 946
- Autres passifs non courants	**(F-7)**	(162 931)	(127 993)
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles	**(F-9)**	(786 382)	(999 546)
Perte sur titres de participation AFCAR		-	3 859 414
Résultat des opérations de placement		(1 001)	(12 624)
Apurement Immobilisation incorporelle		32 501	-
Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation		**22 362 874**	**47 829 777**
FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaissements affectés à l'acquisition des immob corpor. & incor.	**(F-8)**	(6 439 458)	(8 671 092)
Encaissements provenant de la cession des immob corpor. & incor.	**(F-9)**	890 000	1 211 936
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières			-3 749 550
Encaissements provenant des opérations de placement	**(R-7)**	1 001	12 624
Encaissements provenant des cautionnements reçus		-	8 000
Encaissements et Décaissements sur prêts au personnel et cautionnements	**(F-10)**	(4 214)	274 148
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		**(5 552 672)**	**(10 913 933)**
FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Dividendes et autres distributions	**(A-2)**	(26 400 000)	(21 000 000)
Décaissements fond social	**(A-2)**	(714 513)	(660 382)
Décaissements affectés aux remboursements d'emprunts	**(F-11)**	(1 002 774)	(911 593)
Enc. provenant des billets à ordre et obligations cautionnées	**(A-3)**	33 186 696	60 293 179
Décaissements affectés aux remboursements de billets à ordre et obligations cautionnées	**(A-3)**	(41 421 305)	(57 575 783)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		**(36 351 895)**	**(19 854 579)**
VARIATION DE TRÉSORERIE	**(B-5)**	**(19 541 692)**	**17 061 265**
Trésorerie au début de l'exercice	**(B-5)**	29 739 516	12 678 251
Trésorerie à la fin de la période	**(B-5)**	**10 197 824**	**29 739 516**

Notes aux Etats Financiers Individuels

Arrêtés au 31 décembre 2025

I. Présentation de de la Société

La société **ENNAKL AUTOMOBILES** est une société anonyme créée le 06 février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007.

En 2010, elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital lors de son introduction en bourse et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital lors de son introduction en bourse.

L'objet principal de la société **ENNAKL AUTOMOBILES** est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechange) et tout ce qui se rapporte à ce domaine. Elle exerce également l'activité d'achat et de vente de voitures d'occasion.

La société **ENNAKL AUTOMOBILES** est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : Volkswagen, Volkswagen Utilitaires, Audi, Porsche, SEAT, Škoda, CUPRA et Renault Trucks en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire Tunisien.

Le capital actuel de la société s'élève à 30 000 000 TND et est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
PGI - GROUPE AMEN	16 224 763	54,08%
PGH - GROUPE POULINA	8 610 874	28,70%
Part détenue par le public sur la Place de Tunis	2 164 363	7,22%
Part détenue par le public sur la Place de Casablanca	3 000 000	10,00%
Total	**30 000 000**	**100%**

II. Faits marquants de l'exercice

- La société ENNAKL AUTOMOBILES a terminé l'année 2025 avec un total de 6 342 immatriculations de véhicules représentant 11 % de part de marché, contre 6 599 en 2024.

- Les investissements réalisés au cours de l'année 2025 se sont élevés à 6 439 458 TND contre 8 671 092 TND au cours de 2024.

III. Référentiel comptable

Les états financiers de la société **ENNAKL AUTOMOBILES** ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables telles que prescrites, par la Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables ainsi que les différentes dispositions du code de commerce et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), et par référence aux conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers individuels et consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS).

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents retenus par la Société **ENNAKL AUTOMOBILES** pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

a. Base de mesure :

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

b. Unité monétaire :

Les états financiers de la Société **ENNAKL AUTOMOBILES** sont libellés en **Dinar Tunisien (TND)**.

c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût. Elles sont amorties selon le mode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels : 33,⅓%
- Constructions : 5%
- Matériel et outillages : 10%
- Matériel de transport : 20%
- Matériel informatique : 33,⅓%
- Equipement de bureaux : 10%
- Agencements et aménagements : 10%

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

d. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la Société ENNAKL AUTOMOBILES sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achats unitaires par numéro de châssis majorés des droits de douane à l'importation et des taxes non récupérables ainsi que des frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.
Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaire par numéro de châssis majorés éventuellement d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechanges sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechanges et de la main d'œuvre utilisés et non encore facturés aux clients à la date de clôture.

e. Placements

Les placements à court terme sont constatés à leur coût d'acquisition lors de la souscription, alors que les sorties sont comptabilisées par la méthode du coût moyen pondéré.

f. Participations

Les titres de participation sont valorisés à leur coût historique. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur d'usage.

g. Revenus

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation du véhicule.

h. Impôts sur le résultat

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35 %, à la contribution sociale de solidarité au taux de 4 %, ainsi qu'à la contribution permanente au taux de 4 % (LF 2026).

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible et les impôts différés ne sont pas constatés en comptabilité.

i. Indemnités de départ à la retraite

La société utilise la méthode actuarielle « Projected unit credit » préconisée par la norme internationale IAS 19 révisée pour estimer le coût qu'elle assumera au final pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

V. Notes sur les actifs :

A-1) Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations incorporelles ont totalisé 5 149 941 TND en brut au 31 décembre 2025 contre 5 176 551 TND en brut au 31 décembre 2024 et 106 128 TND en net au 31 décembre 2025 contre 739 608 TND en net au 31 décembre 2024.

Les immobilisations corporelles ont totalisé 118 690 985 TND en brut au 31 décembre 2025 contre 113 407 172 TND en brut au 31 décembre 2024 et 63 852 317 TND en net au 31 décembre 2025 contre 63 270 702 TND en net au 31 décembre 2024.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont analysées au niveau du tableau des immobilisations et des amortissements, présenté ci-après en **Annexe 1**.

Annexe 1 – Tableau des immobilisations et des amortissements au 31 décembre 2025 :

A1-TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2025

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES					AMORTISSEMENTS LINEAIRES				Valeur comptable nette au
	Cumul au	Acquisitions	Reclassements	Cessions	Cumul au	Cumul des Amortissements	Dotation aux amortissements	Cessions	Cumul des Amortissements	
	31/12/2024	2025	2025	2025	31/12/2025	31/12/2024	2025	2025	31/12/2025	31/12/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Licences & Logiciels informatiques	5 176 551	5 891	(32 501)	-	5 149 941	4 436 943	606 870	-	5 043 813	106 128
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**5 176 551**	**5 891**	**(32 501)**	**-**	**5 149 941**	**4 436 943**	**606 870**	**-**	**5 043 813**	**106 128**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	16 488 037	-	-	-	16 488 037	-	-	-	-	16 488 037
Constructions	46 132 252	-	3 902 563	-	50 034 815	20 643 556	2 186 418	-	22 829 973	27 204 842
AAI Générale & installations techniques	23 183 847	2 222 970	3 864 694	-	29 271 511	15 865 617	1 597 135		17 462 753	11 808 759
Matériels de transport	5 978 327	1 101 292	-	(1 149 755)	5 929 864	2 873 496	928 200	(1 046 137)	2 755 560	3 174 305
Equipements de bureau	2 335 952	87 271		-	2 423 223	1 420 566	155 285	-	1 575 850	847 372
Matériels informatiques	2 850 241	455 082	-	-	3 305 323	2 340 978	407 459	-	2 748 437	556 886
Matériels et outillages	9 096 924	673 415	-	-	9 770 339	6 992 257	473 838		7 466 095	2 304 244
Immobilisations corporelles en cours	7 341 594	1 893 537	(7 767 257)	-	1 467 873	-	-	-	-	1 467 873
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**113 407 172**	**6 433 568**	**-**	**(1 149 755)**	**118 690 985**	**50 136 470**	**5 748 335**	**(1 046 137)**	**54 838 668**	**63 852 317**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	**118 583 723**	**6 439 458**	**(32 501)**	**(1 149 755)**	**123 840 926**	**54 573 413**	**6 355 205**	**(1 046 137)**	**59 882 481**	**63 958 445**

A-2) Participations et créances liées à des participations :

Les titres de participation détenus par la société ENNAKL AUTOMOBILES ont totalisé 72 087 348 TND en brut au 31 décembre 2025 se détaillant comme suit :

Participations et créances liées à des participations			
		31/12/2025	**31/12/2024**
Titres de participation ATL	2 666 921 actions	6 547 329	6 547 329
Titres de participation AMEN BANK	2 770 695 actions	53 541 219	53 541 219
Total titres cotés		**60 088 548**	**60 088 548**
Titres de participation CAR GROS	19 999 PS	1 999 900	1 999 900
Titres de participation STLV	99 988 actions	9 998 800	9 998 800
Autres Titres		100	100
Total titres non cotés		**11 998 800**	**11 998 800**
Provisions		0	0
Total titres de participation net		**72 087 348**	**72 087 348**

Aucune nouvelle acquisition n'a été réalisée au cours de l'exercice 2025.

B-1) Autres immobilisations financières :

Les autres immobilisations financières se détaillent comme suit :

Autres immobilisations financières		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Dépôts et cautionnements versés	440 515	419 628
Prêts au personnel à long terme	808 596	968 811
Total brut	**1 249 111**	**1 388 439**
Provisions	**(398 517)**	**(389 630)**
Total net	**850 594**	**998 809**

B-2) Stocks :

Les stocks sont répartis comme suit :

Stocks		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Volkswagen	8 794 996	2 156 686
Volkswagen Utilitaires	757 507	193 716
Audi	32 331 183	7 472 996
Porche	5 168 863	5 209 272
MAN	214 281	214 281
Seat et Cupra	22 993 286	5 623 534
Skoda	5 208 634	2 483 296
RENAULT TRUCKS	27 857 973	13 821 125
Stock en transit et encours de dédouanement	59 359 832	83 075 964
Stock véhicules neufs	**162 686 555**	**120 250 870**
Stock de véhicules d'occasions	2 422 725	5 507 255
Stock des travaux en cours (ordres de réparation)	1 100 942	1 350 266
Stock de carburants et lubrifiants	27 090	29 320
Stock de pièces de rechange	9 595 273	8 782 651
Sous-total	**13 146 030**	**15 669 492**
Total Brut	**175 832 585**	**135 920 362**
Provisions pour dépréciation des stocks (*)	**(2 306 059)**	**(1 324 487)**
Total net	**173 526 526**	**134 595 875**

(*) La politique de provision du stock des véhicules neufs de la société ENNAKL AUTOMOBILES est la suivante :

- Pas de provision pour les modèles dont l'âge moyen en stock est < à 2 ans ;
- Une provision de 20% est constituée à partir de la troisième année et pour chaque année d'ancienneté, pour les modèles dont l'âge moyen en stock est > à 2 ans.

(*) La politique de provision sur stocks de pièces de rechange est déterminée à la date de clôture de la période en appliquant la politique suivante :

- Pas de provision pour les articles crées durant les trois dernières années ;
- 25%, si l'article n'a pas fait l'objet d'achat ou de vente durant l'exercice en cours ;
- 50%, si l'article n'a pas fait l'objet de vente au cours des deux dernières années ;
- 75%, si l'article n'a pas fait l'objet de vente au cours des trois dernières années ;
- 100% si l'article n'a pas fait l'objet de vente au cours des quatre dernières années ou plus.

(*) La politique de provision du stock des véhicules d'occasion est la suivante :

- Une provision de 10% après 1 année d'achat et pour chaque année d'ancienneté.

Le montant de la provision sur stock au 31 décembre 2025 s'élève à 2 306 059 TND composée d'une provision sur stock de véhicules neufs et d'occasion de 696 455 TND, d'une provision sur stock de travaux en cours de 241 482 TND et d'une provision pour dépréciation du stock des pièces de rechange de 1 368 123 TND.

B-3) Clients et comptes rattachés :

Les clients et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2025 à 93 887 745 TND contre un solde de 67 734 646 TND au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Clients et comptes rattachés		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Clients, comptes courants	12 067 280	8 341 949
Clients, Effets à recevoir	82 989 111	60 646 643
Clients douteux	967 408	977 858
Clients, Effets et chèques impayés	21 620	21 866
Total Brut	**96 045 419**	**69 988 316**
Provisions (*)	**(2 157 674)**	**(2 253 670)**
Total Net	**93 887 745**	**67 734 646**

(*) La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société **ENNAKL AUTOMOBILES** est la suivante :

- Absence de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois à la date de clôture comptable,
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable.
- Les créances impayées transférées au service contentieux sont totalement provisionnées.

Les effets escomptés non échus ont totalisé 18 726 570 TND au 31 décembre 2025 contre 26 203 092 TND au 31 décembre 2024.

B-4) Autres actifs courants :

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 21 996 579 TND contre un solde de 11 779 892 TND au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Autres actifs courants			
		31/12/2025	**31/12/2024**
Avances et prêts au personnel	**B.4.1**	844 293	572 896
Autres comptes débiteurs		3 740 141	2 481 626
Etat, crédit de TVA à reporter		1 926 424	-
Fournisseurs, avances et acomptes		10 192 061	5 546 294
Charges constatées d'avance		2 492 299	2 044 617
Produits à recevoir	**B.4.2**	4 786 371	3 352 028
Etat, taxation d'office en instance		488 795	488 795
Total Brut		**24 470 384**	**14 486 256**
Provision		(2 473 805)	(2 706 364)
Total Net		**21 996 579**	**11 779 892**

B.4.1 Avances et prêts au personnel :

Avances et prêts au personnel		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Prêts au personnel à court terme	660 026	516 483
Avances sur salaires	184 267	56 413
Total	**844 293**	**572 896**

B.4.2 Produits à recevoir :

Produits à recevoir		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Supports et ristournes constructeurs	3 437 962	2 979 222
Loyers à recevoir	1 272 803	279 486
Dividendes à recevoir	12 298	-
Intérêts à recevoir	37 349	67 401
Autres produits à recevoir	25 959	25 919
Total	**4 786 371**	**3 352 028**

B-5) Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2025 un solde de 10 197 824 TND contre un solde de 29 739 516 TND au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Avoirs en banques créditrices	7 385 295	26 336 546
Chèques remis à l'encaissement	1 115 450	1 075 808
Effets remis à l'encaissement	328 148	549 300
Avoirs en caisses	49 650	29 481
Régies d'avances et accréditifs	1 306 239	1 735 842
Titres SICAV et trésorerie disponible chez les intermédiaires en bourse	13 042	12 539
Total	**10 197 824**	**29 739 516**

VI. Notes sur les capitaux propres et les passifs :

B-6) Capitaux propres :

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2025 à 221 413 468 TND détaillés comme suit :

Capitaux propres		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Capital social	30 000 000	30 000 000
Fonds social	1 253 293	746 597
Résultats reportés	3 970	2 051
Réserves et Autres capitaux propres	138 570 463	122 080 463
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	**169 827 726**	**152 829 111**
Résultat de l'exercice	51 585 742	44 218 473
TOTAL CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT	**221 413 468**	**197 047 584**

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté au niveau de l'Annexe 2.

B-7) Emprunts :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2025 un solde de 391 080 TND contre un solde de 1 493 158 TND au 31 décembre 2024, se détaille comme suit :

Emprunts		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Echéances à + 1 an sur Emprunt Amen Bank	391 080	1 493 158
Total	**391 080**	**1 493 158**

Le Tableau de variation des emprunts est détaillé au niveau de l'Annexe 3.

B-8) Provisions pour risques et charges :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2025 un solde de 6 218 178 TND contre un solde de 6 376 500 TND au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Provision pour risques et charges		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Provision pour litiges	768 945	600 019
Provision pour autres risques et charges	5 449 233	5 776 481
Total	**6 218 178**	**6 376 500**

B-9) Autres passifs non courants :

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 593 497 TND contre un solde de 651 082 TND au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Autres passifs non courants		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Indemnité pour départ à la retraite	552 764	447 418
Dettes fiscales à long terme	40 733	203 664
Total	**593 497**	**651 082**

B-10) Fournisseurs et comptes rattachés :

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2025 à 187 696 141 TND contre un solde de 149 610 970 TND au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Fournisseurs locaux	3 378 440	5 846 979
Fournisseurs groupe	9 647 227	9 647 227
Fournisseurs étrangers	174 392 295	133 431 474
Fournisseurs, retenues de garantie	278 179	685 290
Total	**187 696 141**	**149 610 970**

B-11) Autres passifs courants :

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 19 078 619 TND contre un solde de 16 517 719 TND au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Autres passifs courants		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Etats impôts et taxes, à payer	12 417 831	9 251 079
Congés à payer	536 896	525 406
Débours cartes grises	16 505	-
Cotisation de sécurité sociale à payer à la CNSS	1 518 509	1 502 446
Assurance groupe à payer	36 308	73 962
Charges à payer	4 464 615	5 076 871
Produits constatés d'avances	87 846	87 846
Créditeurs divers	109	109
Total	**19 078 619**	**16 517 719**

B-12) Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2025 un solde de 1 102 078 TND contre un solde de 9 237 383 TND au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Échéances à moins d'un an sur emprunts Amen Bank	1 102 078	1 002 775
Billets à ordre Amen Bank	-	8 234 608
Total	**1 102 078**	**9 237 383**

Le Tableau de variation des emprunts est détaillé au niveau de l'Annexe 3.

VII. Notes sur l'état de résultat :

R-1) Revenus :

Les revenus réalisés au 31 décembre 2025 s'élèvent à 615 041 123 TND, contre 594 989 200 TND au 31 décembre 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 20 051 923 TND se détaillant comme suit :

Revenus		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Ventes véhicules neufs	583 791 344	560 491 816
Ventes véhicules d'occasion	4 589 474	9 612 904
Ventes de pièces de rechange, accessoires et lubrifiants	23 025 209	21 667 220
Ventes travaux atelier	3 635 096	3 217 260
Total chiffre d'affaires	**615 041 123**	**594 989 200**

R-2) Coût des ventes :

Le coût des ventes ont atteint au 31 décembre 2025, la somme de 506 372 073 TND contre 494 504 146 au 31 décembre 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 11 867 927 TND :

Coût des ventes		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Coût des véhicules neufs vendus	471 633 214	455 904 729
Coût des véhicules d'occasion vendus	4 840 325	9 472 479
Coût des pièces de rechange et des accessoires vendus	21 184 499	20 626 137
Charges de personnel direct	2 285 537	2 533 163
Frais bancaires sur importations	5 691 770	5 253 967
Travaux extérieurs	523 880	491 647
Achats pour les ateliers	212 848	222 024
Total	**506 372 073**	**494 504 146**

R-3) Frais de distribution et d'administration :

Les frais de distribution et d'administration totalisent au 31 décembre 2025, la somme de 55 164 220 TND contre 54 701 844 TND au 31 décembre 2024.

Frais de distribution & d'administration		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Charge de personnel	24 799 824	25 484 645
Frais de placements (AVA et Billet)	816 638	1 069 419
Publicité et insertion	4 460 861	3 081 325
Cadeaux, Réception et restaurations	311 703	88 589
Formation	237 456	416 011
Autres Frais sur Vente	5 745 697	5 553 526
Abonnement	2 875 943	3 339 506
Total Frais de distribution	**39 248 122**	**39 033 021**
Consommable	138 606	76 424
Vetements de Travail	244 549	122 739
Location diverses	1 788 557	693 781
Achat divers par caisses	49 904	72 578
Assurance	425 008	425 506
Dons et subvention	50 424	8 104
Energie	944 963	1 072 810
Entretien et réparation	1 206 521	1 243 316
Fournitures de bureaux	173 164	158 948
Gardiennage	619 045	1 025 219
Honoraires	1 673 183	2 360 932
Dotation aux amortissements	6 355 205	6 300 030
Impots & Taxes	2 246 969	2 108 436
Total Frais d'administration	**15 916 098**	**15 668 823**
Total frais de distribution et d'administration	**55 164 220**	**54 701 844**

Le tableau de passage des charges par destination aux charges par nature est présenté au niveau de l'Annexe 4.

R-4) Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation ont enregistré une diminution de 275 963 TND, passant de 4 297 982 TND au 31 décembre 2024 à 4 022 019 TND au 31 décembre 2025 :

Autres produits d'exploitation		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Quote-part dans les charges communes	1 898 173	1 960 426
Ristournes TFP	69 019	52 182
Locations	949 454	859 162
Frais de gestion et autres services	2 258	23 032
Reprise de Provisions sur stocks VN et OR	131 131	434 922
Reprise de Provisions sur créances et autres actifs courant	948 170	968 258
Reprise de Provisions sur immobilisations financières	23 814	-
Total	**4 022 019**	**4 297 982**

R-5) Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 707 922 TND, passant de 1 057 097 TND au 31 décembre 2024 à 1 765 019 TND au 31 décembre 2025. Elles se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Dotations aux provisions pour dépréciations des stocks VN, PR et OR	1 112 703	416 855
Dotations aux Provisions pour dépréciations des créances et autres actifs	619 616	616 428
Dotations aux Provisions pour dépréciations des Immobilisations financières	32 700	23 814
Total	**1 765 019**	**1 057 097**

R-6) Charges financières nettes :

Les charges financières nettes totalisent 1 670 340 TND au 31 décembre 2025, et se détaillent comme suit :

Charges financières		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Intérêts sur crédits bancaires	286 960	767 163
Intérêts sur comptes courants	157	34 317
Agios sur effets escomptés	1 383 223	3 546 244
Total	**1 670 340**	**4 347 724**

R-7) Produits des placements :

Les produits des placements totalisent 20 408 933 TND au 31 décembre 2025, et se détaillent comme suit :

Produits des placements		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Produits nets sur placements	1 001	12 624
Dividendes reçus et à recevoir **(R.7.1)**	20 199 201	16 531 762
Intérêts créditeurs sur comptes courants bancaires	208 731	205 653
Total	**20 408 933**	**16 750 039**

R.7.1 Dividendes reçus et à recevoir :

Les dividendes reçus totalisent 20 199 201 TND au 31 décembre 2025, et se détaillent comme suit :

Dividendes reçus et à recevoir		–
	31/12/2025	**31/12/2024**
Dividendes AMEN BANK	9 143 294	7 732 086
Dividendes CAR GROS	9 999 500	7 999 600
Dividendes ATL	933 422	800 076
Dividendes STLV	122 985	-
Total	**20 199 201**	**16 531 762**

R-8) Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires totalisent 2 274 710 TND au 31 décembre 2025, et se détaillent comme suit :

Autres gains ordinaires		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Produits non récurrents (essentiellement remboursements d'assurance)	1 488 328	725 695
Profits sur cessions d'immobilisations	786 382	999 546
Total	**2 274 710**	**1 725 241**

R-9) Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires totalisent 298 936 TND au 31 décembre 2025, et se détaillent comme suit :

Autres pertes ordinaires		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Autres pertes (Contentieux Taxis, Apurement anciens OR en cours, frais STEG Showroom Cupra et autres divers)	408 890	231 998
Perte sur les titres de participation AFCAR	-	3 859 414
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 140 073	2 519 010
Reprise de la provision sur les titres de participation AFCAR	-	(3 859 414)
Reprise sur provisions pour risques et charges	(1 298 395)	(1 256 613)
Différences de règlement et débours	2 034	1 386
Pénalités de retard	46 334	416 626
Total	**298 936**	**1 912 407**

R-10) Impôts sur le résultat :

Les impôts sur le résultat totalisent 24 890 455 TND au 31 décembre 2025, et se détaillent comme suit :

Impôt sur les sociétés		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Impôt sur les sociétés	20 259 673	15 275 051
Contribution sociale de solidarité (*)	2 315 391	1 745 720
Contribution permanente au profit du FDRSS (**)	2 315 391	-
Total	**24 890 455**	**17 020 771**

(*) Contribution sociale de solidarité, calculée au taux de 4% des bénéfices servant de base de calcul de l'impôt sur les sociétés dont le délai de déclaration intervient au cours des années 2023 à 2026 (Art. 87 de la LF 2026).

(**) Contribution permanente au profit du fonds de diversification des ressources de la sécurité sociale, calculée au taux de 4% des bénéfices servant de base de calcul de l'impôt sur les sociétés dont le délai de déclaration intervient à partir de l'année 2026 (Art. 20 de la LF 2026).

VIII. Notes sur l'état de flux de trésorerie :

F-1) Dotations aux Provisions nettes de reprises :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Dotations aux Provisions nettes de reprises		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Dotations aux provisions sur stocks VN, VO, PR et OR	1 112 703	416 855
Dotations aux provisions sur créances et autres actifs courants	619 616	616 429
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 140 073	2 519 010
Dotations aux provisions sur Cautions	32 701	23 814
Reprise de provisions sur stocks VN et OR	(131 131)	(434 922)
Reprise de provisions sur les titres de participation AFCAR	-	(3 859 414)
Reprise de provisions sur cautions	(23 814)	-
Reprise de provisions sur créances et autres actifs courants	(948 170)	(968 258)
Reprise sur provisions pour risques et charges	(1 298 396)	(1 256 613)
Total	**503 581**	**(2 943 100)**

F-2) Variation des stocks :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des stocks		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Stocks bruts de début de période	135 920 362	154 181 774
Stocks bruts de fin de période	175 832 585	135 920 362
Total	**(39 912 223)**	**18 261 412**

F-3) Variation des créances :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des créances		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Clients bruts en début de période	69 988 316	52 836 544
Clients bruts en fin de période	96 045 419	69 988 316
Total	**(26 057 103)**	**(17 151 772)**

F-4) Variation des autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres actifs courants			
	31/12/2025	**31/12/2024**	**Variation**
Autres actifs courants	21 996 579	11 779 892	10 216 687
Provision autres actifs courants	2 473 805	2 706 364	(232 559)
Déduction des prêts au personnel à court terme	(660 026)	(516 483)	(143 543)
Total	**23 810 358**	**13 969 773**	**9 840 585**

F-5) Variation des fournisseurs :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des fournisseurs		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Fournisseurs et comptes rattachés en début de période	149 610 970	153 290 301
Fournisseurs et comptes rattachés en fin de période	187 696 141	149 610 970
Total	**38 085 171**	**(3 679 331)**

F-6) Variation des autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs courants		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Autres passifs courants en début de période	16 517 719	15 148 773
Autres passifs courants en fin de période	19 078 619	16 517 719
Dividendes à payer début de période	-	-
Dividendes à payer en fin de période	-	-
Total	**2 560 900**	**1 368 946**

F- 7) Variation des autres passifs non courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs non courants		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Dettes fiscales à long terme en début d'exercice	203 664	331 657
Dettes fiscales à long terme en fin d'exercice	40 733	203 664
Total	**(162 931)**	**(127 993)**

F-8) Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(5 891)	(112 029)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6 433 568)	(8 559 063)
Total	**(6 439 458)**	**(8 671 092)**

F-9) Cessions D'immobilisations corporelles et incorporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	
	31/12/2025
Valeur Brute des immobilisations cédées (I)	1 149 755
Amortissements cumulés des immobilisations cédées (II)	(1 046 137)
VCN des immobilisations cédées (III) = (I) - (II)	103 618
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (IV)	**890 000**
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles (III) - (IV)	**(786 382)**

F-10) Encaissements et décaissements sur prêts au personnel et cautionnements :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (décaissements) sur prêts au personnel & cautionnements			
	31/12/2025	**31/12/2024**	**Var**
Dépôts et cautionnement	440 515	419 629	(20 887)
Prêts au personnel à Long termes	808 595	968 810	160 215
Prêts au personnel à Court termes	660 026	516 483	(143 543)
Total	**1 909 136**	**1 904 921**	**(4 214)**

F-11) Encaissements (Décaissements) sur emprunts et billets à ordre :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des emprunts		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Emprunts à court terme et à long terme en début d'exercice	2 495 933	3 407 525
Emprunts à court terme et à long terme en fin d'exercice	1 493 159	2 495 933
Sous-total	**(1 002 774)**	**(911 592)**
Billets à ordre en début d'exercice	8 234 609	5 517 213
Billets à ordre en fin d'exercice	-	8 234 609
Sous-total	**(8 234 609)**	**2 717 396**
Total des variations	**(9 237 383)**	**1 805 803**

IX. Résultat par action :

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Résultat par action		
	31/12/2025	**31/12/2024**
Résultat net	51 585 742	44 218 473
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat par action	**1,720**	**1,474**

X. Informations sur les parties liées :

X-1 - Les opérations réalisées avec les parties liées de la société **ENNAKL AUTOMOBILES** durant l'exercice 2025 se présentent comme suit :

Transactions effectuées avec la société filiale « CAR GROS » :

- La société ENNAKL AUTOMOBILES S.A a facturé à la société Car Gros un montant de 1 898 174 TND HT au titre des charges communes de l'exercice 2025.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES loue à la société CAR GROS un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette pour une durée de quatre ans renouvelables par tacite reconduction. Les frais de location au 31 décembre 2025 se sont élevés à 729 304 TND HT.

Le solde « débiteurs divers » de la société CAR GROS dans les comptes ENNAKL AUTOMOBILES tenant compte des charges communes, des frais de location et des opérations diverses s'élève à 4 389 816 TND au 31/12/2025 contre un solde de 2 461 595 TND au 31/12/2024.

- La société CAR GROS a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 23 636 125 TND HT net de remises au titre de ventes de pièces de rechange, de lubrifiants et accessoires et un montant de 537 981 TND HT net de remises au titre de ventes de matériel et outillages.

Le solde fournisseur de la société CAR GROS dans les comptes de la société ENNAKL AUTOMOBILES tenant compte des achats de pièces rechange, lubrifiants, accessoires, du matériel et outillages s'élève à 4 885 847 TND au 31/12/2025, contre un solde de 9 514 465 TND au 31/12/2024.

- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société CAR GROS des ventes de véhicules neufs pour un montant de 63 059 TND HT net des remises.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société CAR GROS un montant de 9 901 TND HT au titre d'entretien et réparations de véhicules.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société CAR GROS un montant de 537 981 TND HT au titre de ventes de pièces de rechanges.

Le solde client de la société CAR GROS dans les comptes de la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A tenant compte de la vente de pièces de rechange, de ventes de véhicules neufs et des prestations d'entretien et de réparations s'élève à 492 562 TND au 31/12/2025, contre un solde de 328 442 TND au 31/12/2024.

Les soldes arrêtés au 31 décembre 2025 de la société CAR GROS, tels que décrits ci-dessus et figurant dans les comptes de la société ENNAKEL AUTOMOBILE S.A., se résument dans le tableau ci-après :

CAR GROS - Débiteurs divers		CAR GROS - Fournisseur		CAR GROS - Client	
AU 31-12-2025	**AU 31-12-2024**	**AU 31-12-2025**	**AU 31-12-2024**	**AU 31-12-2025**	**AU 31-12-2024**
4 389 816 TND	2 461 595 TND	4 885 847 TND	9 514 465 TND	492 562 TND	328 442 TND

Transactions effectuées avec la société filiale « STLV » :

- La société ENNAKL AUTOMOBILES S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 6 888 972 TND en hors taxes et net des remises ;
- La société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. a facturé à la société « STLV » un montant de 400 938 TND net de remises au titre de frais d'entretien.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société STLV un montant de 66 900 TND HT au titre de la location d'un espace d'exploitation à usage de bureau et de hangar d'une superficie de 877 m² situé à la Zone Industrielle de la Charguia II.

Le solde clients et effets à recevoir de la société STLV dans les comptes de la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A tenant compte de la vente de véhicules neufs, des frais de location et des prestations de services d'entretien et réparations s'élève à 8 189 019 TND au 31/12/2025, contre un solde de 2 828 030 TND au 31/12/2024.

- En 2025, la société « STLV » a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 1 056 490 TND en hors taxes au titre de location de véhicules ;
- En 2025, la société « STLV » a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 12 400 TND en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel.

Les solde fournisseurs et charges à payer de la société STLV dans les comptes de la société ENNAKL AUTOMOBILES tenant compte des prestations de services de location de véhicules et de mise à disposition de personnel s'élèvent respectivement à 307 357 TND et 124 384 TND au 31/12/2025, contre un solde de 132 762 TND et 177 514 TND au 31/12/2024.

Le solde du compte courant dividendes à recevoir « STLV » au 31 décembre 2025 s'élève à 12 298 TND.

Les soldes arrêtés au 31 décembre 2025 de la société STLV, tels que décrits ci-dessus et figurant dans les comptes de la société ENNAKEL AUTOMOBILE S.A., se résument dans le tableau ci-après :

STLV - Créditeurs divers et CAP		**STLV -Fournisseur**		**STLV -Client**	
AU 31-12-2025	**AU 31-12-2024**	**AU 31-12-2025**	**AU 31-12-2024**	**AU 31-12-2025**	**AU 31-12-2024**
124 384 TND	177 514 TND	307 357 TND	132 762 TND	8 189 019 TND	2 828 030 TND

Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe Amen et Groupe PGH) :

- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe PGH se présentent comme suit :

Société	Ventes VN HT	Services après ventes HT
AMEN BANK	285 018	9 724
CAFE BONDIN	75 704	30 505
PARENIN	1 149 631	57 712
CAFE BEN YEDDER	56 902	20 614
POULINA GROUP HOLDING	136 863	28 820
STE POULINA PDT META LLIQUE PPM	-	5 644
Assurances COMAR	-	1 465 104
PGI HOLDING	158 265	4 591
AMEN SANTE	-	6 406
Clinique El Amen	-	1 009
Amen Investissement	120 308	520
Total	**1 982 691**	**1 630 651**

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par ENNAKL AUTOMOBILES en 2025 pour un montant total de 82 612 509 TND HTVA ;

- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par ENNAKL AUTOMOBILES en 2025 pour un montant total de 42 120 569 TND HTVA.

- La société Maghreb Leasing Algérie a financé des opérations de ventes réalisées par ENNAKL AUTOMOBILES en 2025 pour un montant total de 1 313 611 TND HTVA.

Prestations de service fournies par des parties liées (Groupe Amen et PGH) :

- La société ENNAKL AUTOMOBILESS.A a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 726 227 TND ;

- La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 TND hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège suivant la convention conclue à cet effet.

- La société TRIANON immobilière loue un terrain à la société ENNAKL AUTOMOBILES pour l'exploiter en tant que parking. La location est consentie pour une durée d'une année non renouvelable, à compter du 01/04/2022 moyennant un loyer annuel de 60 000 TND, avec une augmentation annuelle de 5%. Le loyer de l'année 2025 s'élève à 69 458 TND HT.

- En 2025, la société Amen Invest à facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 5 000 TND HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières ;

Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

- En 2020, La société ENNAKL AUTOMOBILES a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :
  - Date : 17/04/2020
  - Principal : 6 000 000 dinars
  - Mode de paiement : 84 mois
  - Taux d'intérêt : TMM + 2%

Cet Emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2025 à hauteur de 1 002 774 TND et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 199 137 TND en 2025. Le solde en principal non encore échu s'élève au 31 décembre 2025 à 1 493 158 TND.

Billets à ordre souscrits auprès de l'Amen Bank

Au cours de l'exercice 2025, ENNAKL AUTOMOBILES a souscrit et encaissé des billets à ordre auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours.

Au 31 décembre 2025, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus est nul.

Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank :

Le 09 septembre 2025, la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A a renouvelé son contrat de financement avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 168 100 000 TND détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 16 000 000 TND à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;

- Découvert en compte pour un montant de 4 000 000 TND à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;

- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 TND à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;

- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 TND assortis d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;

- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;

- Cautions définitives pour un montant de 500 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;

- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;

L'encours des admissions temporaires, cautions provisoires, cautions définitives et des cautions de retenue de garantie s'élève au 31 décembre 2025 à 3 686 303 TND ;

- Obligations cautionnées pour un montant de 12 000 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois, l'encours est nul au 31 décembre 2025 ;

- Crédits documentaires pour un montant de 122 500 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,09%° par mois, l'encours s'élève au 31 décembre 2025 à 35 000 000 Euro ;

- En plus, la banque perçoit une commission d'étude d'actes juridiques de 700 TND HT par contrat.

Les soldes des engagements effectifs au 31 Décembre 2025 sont détaillés au niveau de l'Annexe 6.

X-2 Obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit :

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit se détaillent comme suit :

Rémunérations servies aux dirigeants :

	M. Ibrahim DEBBACHE	M.Anouar Ben Ammar	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Mohamed Habib LASRAM	M. Ahmed Aziz HAJ ROMDHANE
Nature de la rémunération brute	**Président du conseil**	**Directeur Général**	**Secrétaire Général**	**Directeur Général Adjoint**	**Directeur Général Adjoint**
Rémunération brute (*)	435 000	533 432	338 232	466 632	267 132

(*) *Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature.*

Rémunérations servies aux administrateurs :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2025. Au titre de l'exercice 2025, la charge correspondante s'élève à 140 000 TND et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :

En 2025, un montant de 30 000 TND a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

XI. Note sur les évènements postérieurs à la date de clôture :

La Banque Centrale de Tunisie a publié une nouvelle circulaire aux intermédiaires agrées n°2026-04 relative aux conditions de financement de l'importation de produits non prioritaires.

Dans cette circulaire la BCT a imposé des restrictions sur le financement de l'importation de certains produits considérés non prioritaires, dont les véhicules de tourisme.
Au regard des éléments dont dispose la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A à ce stade, et sous réserve d'une évolution de la situation, il ne semble pas, selon le Management qu'il y ait pour l'instant, un impact significatif caractérisé et identifié ayant un effet immédiat sur l'activité de la société.
Si la nouvelle règlementation pourrait justifier certaines mesures de prudence en matière de gestion de la liquidité, son impact apparait à ce jour maitrisé et gérable.
La résilience de la société n'est pas impactée à date par la circulaire de la BCT. En effet, la circulaire de la BCT prévoit une exception pour les opérations d'importation ayant déjà fait l'objet d'engagements pris avant son entrée en vigueur et dont l'exécution a été effectivement entamée, ce qui est de nature à en atténuer la portée à court terme.
Il demeure entendu que la société continuera à surveiller cette situation et à demander plus de précision de la part des banques et des autorités de contrôle, sur l'application de cette circulaire.

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs, aucun autre évènement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers. Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 24 mars 2026. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

XII. Note sur les enjeux liés à la durabilité (ESG) :

En application des communiqués du Conseil du Marché Financier du 25 décembre 2025 et du 13 février 2026, la société Ennakl Automobiles présente ci-après les informations relatives aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité et en s'inspirant des principes des normes IFRS S1 et IFRS S2.

Il est à rappeler que la société Ennakl Automobiles s'est résolument engagée, depuis 2023, dans une transformation profonde de son organisation, de ses processus de production ainsi que de ses relations avec son écosystème et l'ensemble de ses parties prenantes.
Forte du soutien de ses actionnaires, ainsi que de l'enthousiasme et de la dynamique positive générés par cet engagement ESG, la société Ennakl Automobiles publie, pour la deuxième année consécutive, son rapport ESG relatif à l'année 2025. Cette publication marque une étape importante dans sa transition stratégique vers une gouvernance durable et une performance responsable, intégrant de manière globale les dimensions sociales, environnementales et économiques.

Ce rapport présente l'ensemble des projets entrepris par la société dans les domaines environnemental, sociétal et de gouvernance. Parmi ces initiatives, des projets lancés en 2024 et finalisés en 2025 ont porté notamment sur la production d'énergie photovoltaïque. D'autres actions ont été menées en faveur d'une gestion responsable des déchets, qu'ils soient dangereux ou non, ainsi que pour le recyclage et la préservation des ressources en eau.

Par ailleurs, plusieurs projets ont été planifiés pour 2026, visant à promouvoir l'ergonomie des espaces de travail, le bienêtre et la sécurité des collaborateurs et des clients. Ces initiatives viendront renforcer les acquis humains et consolider la politique de proximité prônée par la société Ennakl Automobiles.

Ce rapport est disponible sur le site web de la société Ennakl Automobiles : www.ennakl.com.

I- Mode de gouvernance :

L'engagement ESG au sein d'Ennakl Automobiles est intégré au niveau le plus élevé de la gouvernance, notamment par l'implication directe du Conseil d'administration et de la Direction Générale de manière « top-down », de la validation stratégique des orientations ESG à la mise en œuvre opérationnelle et au Reporting.

1.1 Conseil d'Administration :

La politique ESG de la société Ennakl Automobiles est examinée et approuvée par le Conseil d'Administration. En validant annuellement le rapport ESG, le Conseil d'administration exerce sa supervision directe sur les questions de la durabilité à travers l'intégration des standards ESG dans les processus décisionnels.

1.2 Direction Générale :

La Direction Générale porte la politique ESG de la société Ennakl Automobiles et veille à son intégration dans ses stratégies, en tenant compte des attentes des parties prenantes. La Direction Générale a pris l'initiative de créer un comité ESG, de le faire accompagner par des experts qui opèrent un transfert de savoir-faire vers les compétences internes de la société pour leur permettre de s'approprier la technique et les exigences du Reporting ESG.

1.3 Autres comités de pilotage et de contrôle :

Le pilotage des enjeux ESG s'appuie sur des structures opérationnelles et techniques ainsi que sur un dispositif de gestion des risques déployé dans la société Ennakl Automobiles. Les comités rattachés à la Direction Générale sont le CODIR et le comité ESG, créé au mois de janvier 2024. Ces comités jouent un rôle crucial dans le suivi des initiatives stratégiques et opérationnelles.

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance ESG, ENNAKL Automobiles a consolidé son comité ESG par le recrutement d'un Responsable HSE, rattaché au Directeur des Ressources Humaines.

Cette réorganisation vise à mieux maîtriser les enjeux Environnement, Santé, Sécurité au travail et Risques industriels, tout en améliorant la coordination entre les différentes personnes concernées.

II- Stratégie ESG :

La stratégie ESG de la société Ennakl Automobiles repose sur les trois objectifs suivants :

- Consolider et renforcer le positionnement de la société en tant que fournisseur qualifié et confirmé de mobilité intelligente, responsable et durable ;
- Anticiper les transitions énergétiques, numériques, écologiques, ainsi que l'impact attendu de l'utilisation de l'IA sur les parties prenantes ;
- Transformer l'ESG en avantage compétitif afin de créer de la valeur durable pour tous à travers une dynamique de transformation voulue structurée et progressive.

L'engagement stratégique de la société est formalisé par pilier ESG comme suit :

Pilier environnement :

Une attention particulière est accordée au management des impacts environnementaux (consommation énergétique, recyclage des batteries, gestion des déchets, gestions des ressources hydriques, pollution atmosphérique) en vue de :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre en proposant la mobilité électrique, l'exploitation de stations de recharge pour véhicules électriques, et l'installation de centrales.
- La préservation de l'eau en assurant une gestion optimisée des ressources hydriques et réduction de la consommation d'eau au niveau des centres de livraison des véhicules neufs.
- Le recyclage des batteries des voitures électriques, la gestion responsable des déchets et la protection de la biodiversité.

Pilier social :

Continuer à investir dans le capital humain de la société en se concentrant sur les enjeux les plus pertinents pour l'entreprise, notamment le bienêtre au travail et l'ergonomie, ainsi que la sécurité des employés, avec une ambition affichée de zéro accident.

Améliorer les conditions de travail, équilibre vie professionnelle-vie personnelle, formation, santé et sécurité de travail.

Reconnaissance et valorisation des talents : Développement des compétences, opportunités de carrière et reconnaissance des performances.

Fourniture d'un service de qualité aux clients : Amélioration de l'expérience client, satisfaction et innovation.

Soutien aux communautés locales : Programmes d'engagement communautaire et de responsabilité sociétale.

Pilier Gouvernance :

Alignement sur les exigences et la conformité aux normes règlementaires avec un focus particulier sur l'éthique et la mise en place des mécanismes de surveillance par rapport aux risques de conflit d'intérêts et la lutte anticorruption.

Atteinte des meilleurs standards en matière d'éthique et gouvernance durable : Transparence, conformité règlementaire et intégrité des pratiques commerciales.

III- Gestion des risques et opportunités :

- Risques ESG :

Les risques ESG sont appréciés dans le cadre global de la gestion des risques. A la date d'arrêté des états financiers 31/12/2025, aucun risque ESG n'a été identifié comme ayant une incidence financière significative immédiate sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société. Cette analyse des risques ESG fera l'objet d'un suivi et d'une actualisation périodiques.

- Opportunités ESG :

Profiter de la transition vers la mobilité durable en développant la vente de véhicules hybrides et électriques ;

Optimiser les charges d'exploitation en installant des panneaux photovoltaïques et des stations de traitement de l'eau.

Profiter de l'économie circulaire dans l'après-vente pour les batteries, pneus, huiles, etc.

IV- Indicateurs quantitatifs et/ou qualitatifs :

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont consignés au niveau du rapport ESG disponible sur le site web de la société Ennakl Automobiles : www.ennakl.com.

Annexe 2 – Tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2025 :

Désignation	*Capital*	*Réserve légale*	*Autres réseves*	*Résultats réportés*	*Fonds social*	*Résultat de la période*	*Total*
Capitaux propres au 31 Décembre 2023	**30 000 000**	**3 000 000**	**106 340 463**	**8 710**	**433 551**	**34 776 641**	**174 559 364**
Affectation du résultat de l'exercice 2023 :							
en résultats reportés				34 776 641		(34 776 641)	-
en autres réserves			12 740 000	(12 740 000)			-
en fonds social				(1 043 300)	1 043 300		-
Indemnité départ à la retraite					(69 872)		(69 872)
Distribution de dividendes				(21 000 000)	-		(21 000 000)
Mouvements sur fonds social					(660 382)		(660 382)
Résultat de la période						44 218 473	44 218 473
Capitaux propres au 31 Décembre 2024	**30 000 000**	**3 000 000**	**119 080 463**	**2 051**	**746 597**	**44 218 473**	**197 047 584**
Affectation du résultat de l'exercice 2024 :							
en résultats reportés				44 218 473		(44 218 473)	-
en autres réserves			16 490 000	16 490 000)			-
en fonds social				(1 326 554)	1 326 554		-
Indemnité départ à la retraite					(105 345)		(105 345)
Distribution de dividendes				(26 400 000)	-		(26 400 000)
Mouvements sur fonds social					(714 513)		(714 513)
Résultat de la période						51 585 742	51 585 742
Capitaux propres au 31 Décembre 2025	**30 000 000**	**3 000 000**	**135 570 463**	**3 970**	**1 253 293**	**51 585 742**	**221 413 468**

Annexe 3 Tableau de variation des emprunts bancaires au 31 décembre 2025

	31/12/2024	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	31/12/2025
Emprunt Amen Bank					
Non-courant	1 493 158	-	(1 102 078)	-	391 080
Courant	1 002 774	(1 002 774)	1 102 078	-	1 102 078
Billets à ordre et obligation cautionnée					
Courant	8 234 609	(41 421 305)	-	33 186 696	-
Total courant	**9 237 383**	**(42 424 079)**	**1 102 078**	**33 186 696**	**1 102 078**
Total Non-courant	**1 493 158**	**-**	**(1 102 078)**	**-**	**391 080**
Total	**10 730 541**	**(42 424 079)**	**-**	**33 186 696**	**1 493 158**

Annexe 4 – Tableau de passage des charges par destination aux charges par nature :

Charges par destination	Montant	Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	Autres produits	Charges financières nettes	Autres gains	Autres pertes
Coût des ventes	506 372 073	503 329 224	2 285 537		1 297 912		(540 600)		
Frais de distribution	39 248 122	4 662 567	24 799 824		9 785 731				
Frais d'administration	15 916 098	1 011 243	261 493	6 355 205	8 288 158				
Autres charges d'exploitation	1 765 019			1 765 019					
Autres produits d'exploitation	(4 022 019)			(1 103 115)		(2 918 905)			
Charges financières nettes	1 670 340				1 383 223		287 117		
Autres gains ordinaires	(2 274 710)							(2 274 710)	-
Autres pertes ordinaires	298 936			(158 322)	2 035		509		454 714
Total général	**558 973 859**	**509 003 034**	**27 346 854**	**6 858 787**	**20 757 058**	**(2 918 905)**	**(252 974)**	**(2 274 710)**	**454 714**

Annexe 5 – Soldes Intermédiaires de Gestion au 31 décembre 2025 :

A6-Soldes Intermédiaires de Gestion au 31/12/2025								
	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
Produits			**Charges**			**Soldes**		
Ventes de marchandises	615 041 123	594 989 200	Coût d'achat des marchandises vendues	506 372 073	494 504 146			
Marge commerciale	**108 669 050**	**100 485 054**				**Marge commerciale**	**108 669 050**	**100 485 054**
			Autres charges externes	21 762 222	20 808 733			
Valeur ajoutée Brute	**86 906 828**	**79 676 321**				**Valeur ajoutée Brute**	**86 906 828**	**79 676 321**
			Impôts et taxes	2 246 969	2 108 436			
			Charges de personnel	24 799 824	25 484 645			
Excédent brut d'exploitation	**59 860 035**	**52 083 240**				**Excédent brut d'exploitation**	**59 860 035**	**52 083 240**
Autres gains ordinaires	2 274 710	1 725 241	Autres charges ordinaires	298 936	1 912 407			
Produits financiers	20 408 933	16 750 039	Charges financières	1 670 340	4 347 724			
Autres produits ordinaires	4 022 019	4 297 982	Dotations aux amort et aux prov	8 120 224	7 357 127			
			Impôt/résultat ordinaire	24 890 455	17 020 771			
Résultat des activités ordinaires	**51 585 744**	**44 218 473**				**Résultat des activités ordinaires**	**51 585 742**	**44 218 473**
Effet des modifications comptables	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Résultat net après mod. comptables	**51 585 742**	**44 218 473**				**Résultat net après mod. comptables**	**51 585 742**	**44 218 473**

Annexe 6 - Etat des engagements hors bilan au 31 décembre 2025 :

1) Engagements par signature en EUR au titre des lettres de crédit :

AMEN BANK	35 000 000 EUR
BIAT	12 000 000 EUR
UBCI	15 000 000 EUR
Total	**62 000 000 EUR**

2) Engagements par signature en TND :

AMEN BANK :

Nature	Montant au 31/12/2025
CAUTIONS BANCAIRES	3 686 303
Total	**3 686 303**

BIAT :

Nature	Montant au 31/12/2025
CAUTIONS BANCAIRES	3 752 288
Total	**3 752 288**

ZITOUNA :

Nature	Montant au 31/12/2025
CAUTIONS BANCAIRES	15 006
Total	**15 006**

UBCI :

Nature	Montant au 31/12/2025
CAUTIONS BANCAIRES	5 400
Total	**5 400**

3) Intérêts restant à payer :

Les intérêts restant à payer au 31 décembre 2025 sur le crédit bancaire AMEN BANK se détaillent comme suit :

Banque	Montant du crédit	Engagements Hors Bilan à CT	Engagements Hors Bilan à LT	Total
AMEN BANK	6 000 000	94 416	7 750	102 167
Total	**6 000 000**	**94 416**	**7 750**	**102 167**

4) Effets remis à l'escompte non échus :

Les effets escomptés non échus au 31 décembre 2025 s'élèvent à 18 726 570 TND.

Rapport Général

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société
ENNAKL AUTOMOBILES S.A.
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

1- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels de la Société ENNAKL AUTOMOBILES S.A qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir, au 31 décembre 2025, un total bilan de **436 505 061 TND** et des capitaux propres positifs de **221 413 468 TND** y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à **51 585 742 TND**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

- **Les Revenus :**

  Description de la question clé de l'audit :

  Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat au 31 décembre 2025 pour un montant de **615 041 123 TND** et représente le poste le plus important de l'état de résultat.

  Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de **583 791 344 TND**.

  Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

  Réponse d'audit :

  En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

  Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clés pertinents.

  En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

  Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

- **Évaluation des titres de participation :**

  Description de la question clé de l'audit :

  Au 31 décembre 2025, les titres de participation s'élèvent à **72 087 348 TND** en brut dont **60 088 548 TND** correspondent à des titres côtés. Ces titres font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

La valeur d'usage est déterminée par la direction sur la base de différents critères, dont essentiellement la valeur de marché, la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés, l'actif net et l'utilité procurée à la société.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, ainsi que pour la détermination de la valeur d'utilité, l'estimation de la performance future des entités concernées et des taux d'actualisation et de croissance à long terme.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit :

Nos travaux ont consisté principalement :

1. Pour les sociétés cotées : nous avons vérifié les facteurs retenus par la société pour la détermination de la valeur d'usage dont essentiellement le cours boursier et l'actif net.
2. Pour les sociétés non cotées : nous avons examiné leur situation financière afin d'identifier tout indice éventuel de dépréciation. Pour les sociétés présentant un indice éventuel de dépréciation, nous avons obtenu les états financiers les plus récents, examiné la démarche et les hypothèses retenues par la direction pour la détermination de la valeur d'usage.
3. Nous avons vérifié que toute dépréciation éventuelle qui en découle a été prise en compte.

Rapport d'activité du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration.
Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.
En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité semble autrement comporter une anomalie significative.
Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers conformes au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
  Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit.

  Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou règlementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers individuels. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale ainsi qu'au Comité Permanent d'Audit de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la règlementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la règlementation en vigueur.

Tunis, le 16 avril 2026

Les co-commissaires aux comptes :

BDO Tunisie	**Expert-Partners**
Khaled MNIF	Jamel MEZIOU
Partner	Partner

Rapport Spécial

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société
ENNAKL AUTOMOBILES S.A.
Z.I Ariana – Aéroport
BP 129 – 1080 Tunis

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions règlementées, prévues par lesdits articles, réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations réalisées en 2025 (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Transactions effectuées avec la société filiale « CAR GROS » :

- La société ENNAKL AUTOMOBILES S.A a facturé à la société CAR GROS un montant de 1 898 174 TND HT au titre des charges communes de l'exercice 2025.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES loue à la société CAR GROS un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette pour une durée de quatre ans renouvelables par tacite reconduction. Les frais de location au 31 décembre 2025 se sont élevés à 729 304 TND HT.

Le solde « débiteurs divers » de la société CAR GROS dans les comptes de la société ENNAKL AUTOMOBILES tenant compte des charges communes, des frais de location et des opérations diverses s'élève à 4 389 816 TND débiteur au 31/12/2025 contre un solde de 2 461 595 TND débiteur au 31/12/2024.

- La société CAR GROS a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 23 636 125 TND HT net de remises au titre de ventes de pièces de rechange, de

lubrifiants et accessoires et un montant de 537 981 TND HT net de remises au titre de ventes de matériel et outillages.

Le solde fournisseur de la société CAR GROS dans les comptes de la société ENNAKL AUTOMOBILES tenant compte des achats de pièces rechange, lubrifiants, accessoires, du matériel et outillages s'élève à 4 885 847 TND au 31/12/2025, contre un solde de 9 514 465 TND au 31/12/2024.

- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société CAR GROS des ventes de véhicules neufs pour un montant de 63 059 TND HT net des remises.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société CAR GROS un montant de 9 901 TND HT au titre d'entretien et réparations de véhicules.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société CAR GROS un montant de 537 981 TND HT au titre de ventes de pièces de rechanges.

Le solde client de la société CAR GROS dans les comptes de la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A tenant compte de la vente de pièces de rechange, de la vente de véhicules neufs et prestations d'entretien et de réparations s'élève à 492 562 TND au 31/12/2025, contre un solde de 328 442 TND au 31/12/2024.

Les soldes arrêtés au 31 décembre 2025 de la société CAR GROS, tels que décrits ci-dessus et figurant dans les comptes de la société ENNAKEL AUTOMOBILE S.A., se résument dans le tableau ci-après :

CAR GROS - Débiteurs divers		CAR GROS - Fournisseur		CAR GROS - Client	
AU 31-12-2025	**AU 31-12-2024**	**AU 31-12-2025**	**AU 31-12-2024**	**AU 31-12-2025**	**AU 31-12-2024**
4 389 816 TND	2 461 595 TND	4 885 847 TND	9 514 465 TND	492 562 TND	328 442 TND

<u>Transactions effectuées avec la société filiale « STLV » :</u>

- La société ENNAKL AUTOMOBILES S.A a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 6 888 972 TND en hors taxes et net des remises ;
- La société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. a facturé à la société « STLV » un montant de 400 938 TND net de remises au titre de frais d'entretien.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société STLV un montant de 66 900 TND HT au titre de la location d'un espace d'exploitation à usage de bureau et de hangar d'une superficie de 877 m² situé à la Zone Industrielle de la Charguia II.

Le solde clients et effets à recevoir de la société STLV dans les comptes de la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A tenant compte de la vente de véhicules neufs, des frais de location et des prestations de services d'entretien et réparations s'élève à 8 189 019 TND au 31/12/2025, contre un solde de 2 828 030 TND au 31/12/2024.

- En 2025, la société « STLV » a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 1 056 490 TND en hors taxes au titre de location de véhicules ;

- En 2025, la société « STLV » a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 12 400 TND en hors taxes au titre de la mise à disposition de son personnel.

Les solde fournisseurs et charges à payer de la société STLV dans les comptes de la société ENNAKL AUTOMOBILES tenant compte des prestations de services de location de véhicules et de mise à disposition de personnel s'élèvent respectivement à 307 357 TND et 124 384 TND au 31/12/2025, contre un solde de 132 762 TND et 177 514 TND au 31/12/2024.

Le solde du compte courant dividendes à recevoir « STLV » au 31 décembre 2025 s'élève à 12 298 TND.

Les soldes arrêtés au 31 décembre 2025 de la société STLV, tels que décrits ci-dessus et figurant dans les comptes de la société ENNAKEL AUTOMOBILE S.A., se résument dans le tableau ci-après :

STLV - Créditeurs divers et CAP		STLV -Fournisseur		STLV -Client	
AU 31-12-2025	**AU 31-12-2024**	**AU 31-12-2025**	**AU 31-12-2024**	**AU 31-12-2025**	**AU 31-12-2024**
124 384 TND	177 514 TND	307 357 TND	132 762 TND	8 189 019 TND	2 828 030 TND

<u>Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe Amen et Groupe PGH) :</u>

- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du Groupe PGH se présentent comme suit :

Société	Ventes VN HT	Services après ventes HT
AMEN BANK	285 018	9 724
CAFE BONDIN	75 704	30 505
PARENIN	1 149 631	57 712
CAFE BEN YEDDER	56 902	20 614
POULINA GROUP HOLDING	136 863	28 820
STE POULINA PDT META LLIQUE PPM	0	5 644
Assurances COMAR	0	1 465 104
PGI HOLDING	158 265	4 591
AMEN SANTE	0	6 406
Clinique El Amen	0	1 009
Amen Investissement	120 308	520
Total	**1 982 691**	**1 630 651**

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par ENNAKEL AUTOMOBILES S.A en 2025 pour un montant total de 82 612 509 TND HTVA ;

- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par ENNAKEL AUTOMOBILES S.A en 2025 pour un montant total de 42 120 569 TND HTVA.

- La société Maghreb Leasing Algérie a financé des opérations de ventes réalisées par ENNAKL AUTOMOBILES en 2025 pour un montant total de 1 313 611 TND HTVA.

Prestations de service fournies par des parties liées (Groupe Amen et PGH) :

- La société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 726 227 TND ;

- La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 TND hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège suivant la convention conclue à cet effet.

- La société TRIANON immobilière loue un terrain à la société ENNAKL AUTOMOBILES pour l'exploiter en tant que parking. La location est consentie pour une durée d'une année renouvelable, à compter du 01/04/2022 moyennant un loyer annuel de 60 000 TND, avec une augmentation annuelle de 5%. Le loyer de l'année 2025 s'élève à 69 458 TND HT.

- En 2025, la société Amen Invest à facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 5 000 TND HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières ;

Emprunt à moyen terme auprès de l'Amen Bank

- En 2020, La société ENNAKL AUTOMOBILES a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

  - Date : 17/04/2020
  - Principal : 6 000 000 dinars
  - Mode de paiement : 84 mois
  - Taux d'intérêt : TMM + 2%

Cet Emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de l'exercice 2025 à hauteur de 1 002 774 TND et les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 199 137 TND en 2025. Le solde en principal non encore échu s'élève au 31 décembre 2025 à 1 493 158 TND.

Billets à ordre souscrits auprès de l'Amen Bank

Au cours de l'exercice 2025, ENNAKL AUTOMOBILES a souscrit et encaissé des billets à ordre auprès de l'Amen Bank selon les modalités suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours.

Au 31 décembre 2025, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus est nul (voir Annexe 3).

Prêts à court terme auprès de l'Amen Bank :

Le 09 septembre 2025, la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A a renouvelé son contrat de financement avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 168 100 000 TND détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 16 000 000 TND à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;

- Découvert en compte pour un montant de 4 000 000 TND à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;

- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 TND à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;

- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 TND assortis d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;

- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;

- Cautions définitives pour un montant de 500 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;

- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;

  L'encours des admissions temporaires, cautions provisoires, cautions définitives et des cautions de retenue de garantie s'élève au 31 décembre 2025 à 3 686 303 TND ;

- Obligations cautionnées pour un montant de 12 000 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ; l'encours est nul au 31 décembre 2025 ;

- Crédits documentaires pour un montant de 122 500 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,09%° par mois ; l'encours s'élève au 31 décembre 2025 à 35 000 000 Euro ;

- La banque perçoit une commission d'étude d'actes juridiques de 700 TND HT par contrat.

Les soldes des engagements effectifs au 31 décembre 2025 sont détaillés au niveau de l'Annexe 6.

II- Obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit :

II-1- Rémunérations servies aux dirigeants par la société ENNAKL AUTOMOBILES :

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Rémunérations servies aux dirigeants :

	M. Ibrahim DEBBACHE	M.Anouar Ben Ammar	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Mohamed Habib LASRAM	M. Ahmed Aziz HAJ ROMDHANE
Nature de la rémunération	**Président du conseil**	**Directeur Général**	**Secrétaire Général**	**Directeur Général Adjoint**	**Directeur Général Adjoint**
Rémunération brute (*)	435 000	533 432	338 232	466 632	267 132

(*) Rémunération brute totale incluant salaires, primes et avantages en nature.

Rémunérations servies aux administrateurs :
Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Avril 2025. Au titre de l'exercice 2025, la charge correspondante s'élève à 140 000 TND et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :
En 2025, un montant de 30 000 TND a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

II-2- Rémunérations servies aux dirigeants par les sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales :

Les dirigeants de la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A n'ont reçu aucune rémunération de la part de sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 16 avril 2026

Les co-commissaires aux comptes :

BDO Tunisie
Khaled MNIF
Partner

Expert-Partners
Jamel MEZIOU
Partner